



Le 24 juin 2009

PNC NOTRE METIER EST SAUVE !

Depuis le dépôt de notre préavis de grève, les syndicats favorables à la création d'un collège électoral PNC (l'UNSA, la CFTC, l'UNAC et FO- SNPNC) ont été reçus à deux reprises au Ministère des Transports, pour des réunions de travail .

Suite à ces négociations nous avons obtenu, malgré l'opposition virulente de l'UGICT-CGT et de la CFDT, le maintien du collège PN actuel à Air France.

Malgré notre détermination, nous n'avons pas obtenu l'extension de ce collège aux autres compagnies.

Une solution devra être trouvée à l'avenir. Ce combat n'est pas terminé.

Ce collège PN avec uniquement des PNC, nous permettra de négocier et signer des accords catégoriels PNC.

Leur validité sera mesurée sur la base du vote des PNC et non de tous les personnels de l'entreprise.

Un amendement qui va dans ce sens a été déposé le 23 juin .

Nous resterons vigilants sur les engagements pris par le gouvernement et sur le vote favorable de l'amendement lors de son passage devant l'Assemblée Nationale et devant la commission mixte paritaire du Parlement.

Si nécessaire nous n'hésiterons pas à redéposer un préavis de grève.

L'UNSA PNC remercie les nombreux PNC qui nous ont manifestés leur soutien notamment en participant à la pétition.

**EN CONSEQUENCE, LE PREAVIS DE GREVE POUR LES MOIS DE
JUIN ET JUILLET EST LEVE**